

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Session Automne 2011

POL 5410-30
Théorie des relations internationales

Professeur : **Dan O'Meara**

Bureau : A-3660,

Heures de bureau : Mardi 14:00-16:00

Aussi, disponibilité sur rendez-vous (tél. : 514-987-3000, poste 7991)

Descriptif du cours

Introduction aux débats épistémologiques, ontologiques et normatifs en théorie des relations internationales. Étude critique du développement de ce champ, en commençant par les approches théoriques dominantes (réalisme, néoréalisme, libéralisme et néolibéralisme), le débat entre positivisme et post-positivisme, et la contestation épistémologique, ontologique et normative des approches dominantes, notamment par le marxisme, le constructivisme, la Théorie critique, le postmodernisme et le féminisme.

Préalables obligatoires

Le présent cours est un cours obligatoire du programme de baccalauréat en Science politique (concentration *Relations internationales*) et du programme de baccalauréat en Relations internationales et droit international (BRIDI). Pour y assister, il faut **impérativement** avoir suivi et **réussi** les cours **POL 1400** *Introduction aux relations internationales* et **POL 4422** *Le système international contemporain*.

L'UNIQUE dérogation à ces deux conditions préalables s'applique aux étudiants-es en propédeutique au programme de maîtrise.

Objectifs du cours

Les guerres en Irak et en Afghanistan, la crise financière mondiale depuis 2007, les attentats du 11 septembre 2001, la mondialisation, l'introduction de l'euro, les États « fragiles », voilà autant de « faits » internationaux qui n'ont un sens que dans la mesure où l'on peut les analyser à partir d'un cadre fondé sur une approche théorique. D'ailleurs, toute tentative d'analyser les phénomènes internationaux s'appuie sur une approche théorique, aussi simpliste soit-elle. Les faits à l'état pur n'existent pas et ne peuvent exister; c'est ce qui rend le travail théorique indispensable.

Malgré les prétentions de certains, la théorie des relations internationales dans le sens d'UNE explication UNIQUE des faits internationaux ne peut pas exister non plus. Les approches théoriques sont multiples, souvent en contradiction profonde les unes par rapport aux autres... lorsque ce n'est pas en contraction avec elles-mêmes!

Ce cours vise à susciter la réflexion théorique sur les relations internationales, à montrer comment les différentes approches se construisent — dans quels contextes historiques et intellectuels elles naissent — quels sont leurs buts, quels intérêts elles servent, puis comment elles se distinguent ou se rapprochent les unes des autres.

On analysera les théories classiques qui ont forgé le champ d'étude des Relations internationales en se demandant comment ces théories ont délimité le questionnement au sein de ce champ. On présentera les développements contemporains et les débats dans ce champ ainsi que les implications qu'ont ces débats tant au niveau théorique que pratique. Dans ce même ordre d'idées, on s'intéressera au rôle des chercheurs en tant que « sujets » de la politique globale.

Les lectures au programme mettent en lumière les fondements des théories des relations internationales.

Le cours est structuré de façon à faire appel à l'esprit critique et au sens d'analyse des étudiants et des étudiantes.

* * *

Avertissement

Le professeur prend pour acquis que les étudiants et les étudiantes connaissent la politique de l'UQAM en matière de **plagiat**, de **tricherie** et de **fraude intellectuelle**. Pour information sur les règles de l'UQAM à ce sujet, consultez la page Web : [www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/].

Toute infraction à ces règles entraînera comme pénalité immédiate la remise du dossier de l'étudiant-e au comité de discipline de la Faculté.

Évaluation

Fiches (les 5 meilleures sur 6) :	5 x 6 % =	30 %
Participation à un des séminaires :		30 %
Examen mi-session :		15 %
Examen final en deux parties : (10 % + 15 %)		25 %

1. Fiches (30 %)

a. **Un minimum de six (6) fiches d'analyses des approches théoriques** doivent être remises.

Seulement les cinq (5) meilleures compteront pour la note finale. **Chaque fiche est une réponse à la question de la semaine**, telle qu'annoncé ci-après dans le présent plan de cours.

- i. **Présentation des fiches** : chaque fiche ne doit pas dépasser **700 mots**; elle doit être dans une police de 12 points et dactylographiée à double interligne. Seules les copies papier seront acceptées.
- ii. **Échéancier** : les fiches doivent être remises **au tout début du cours**, selon le calendrier ci-après. Les fiches envoyées par courriel ou déposées dans le casier du professeur ne seront pas acceptées. Si vous ne pouvez vous présenter au cours, vous devrez remettre et faire estampiller votre fiche au secrétariat du Département de science politique **avant** l'heure du début du cours.

2. **Participation à un des séminaires (30 %)** : Chaque étudiant-e fera une présentation orale au cours d'un des trois séminaires. La note pour cette activité est pondérée en partie pour la présentation individuelle (20 %) et en partie pour la présentation globale du groupe de séminaire auquel l'étudiant-e appartient (10 %). Toute absence non justifiée aux séminaires sera considérée comme un **abandon** du cours.

3. **Un examen de mi-session à choix de réponses (15 %)** : Cet examen aura lieu le mercredi **2 novembre** et portera sur l'ensemble des textes ayant fait l'objet des lectures obligatoires entre le début du cours et le texte à lire pendant la semaine de lecture. Ce test comptera pour 15 % de la note finale.

4. **L'examen final** du 14 décembre 2011 (25 %). Il consistera en deux parties :

- a) un examen à choix de réponses basé sur les textes ayant fait l'objet des lectures obligatoires du 2 novembre au 30 novembre (10 %); et
- b) une question à développement portant sur l'ensemble des approches théoriques étudiées pendant la session (15 %).

- ✓ Les étudiantes et étudiants sont tenus d'assister aux 14 séances du cours; **toute absence devra être justifiée.**
- ✓ L'examen mi-session **NE SERA PAS CORRIGÉ SI** l'étudiant ou l'étudiante n'a pas déjà remis un minimum de deux (2) fiches, ou s'il ou elle était absente au premier séminaire. Pour cet examen à choix de réponse, vous ne pourrez consulter ni livres, ni notes, ni ordinateurs.

- ✓ Les fiches ou le travail de session remis en retard ne seront ni corrigés ni considérés comme ayant été remis.
- ✓ L'examen final **NE SERA PAS CORRIGÉ SI** l'étudiant ou l'étudiante n'a pas remis un **minimum** de six (6) fiches, ou s'il ou elle était absente lors d'un des trois séminaires. Pour les deux parties de cet examen, vous ne pourrez consulter ni livres, ni notes, ni ordinateurs.
- ✓ Une absence non justifiée à n'importe lequel des trois séminaires sera considérée comme un abandon du cours

Matériel bibliographique

Vous devrez vous procurer l'ouvrage obligatoire cité ci-dessous. Notez que les textes pour les trois séminaires sont disponibles au comptoir de la Réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.

Ouvrage obligatoire

Macleod, Alex et Dan O'Meara (dir.), 2010. *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e éd. revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions.

Ouvrages fortement recommandés

Battistella, Dario, 2009. *Theories des relations internationales*, 3^e édition mise à jour et augmentée, Paris : Presses de Science Po.

Baylis, John, Afef Benessaïeh, Patricia Owen et Steve Smith (dir.), 2011. *La globalisation de la politique mondiale*, Montréal/Toronto : Éditions Modulo.

Calendrier

7 sept. **Présentation du plan de cours**, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.



Introduction aux principaux débats en Relations internationales

14 sept.



Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales?

Lecture obligatoire

- MACLEOD, Alex et Dan O'Meara, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e éd. revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions, 2010, p. 1-18.

21 sept.



Le réalisme classique

Lectures obligatoires

- MACLEOD, Alex, « Le réalisme classique », *ibid.*, p. 63-85
- O'MEARA, Dan, « Annexe 1. Le réalisme classique », *ibid.*, p. 540-542.

28 sept.



Le libéralisme



Remise de la 1^{re} fiche : En quoi l'ontologie libérale se distingue-t-elle de celle du réalisme?

Lectures obligatoires

- ROUSSEL, Stéphane et Dan O'Meara, « Le libéralisme classique », *ibid.*, p. 131-151.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 4. Le libéralisme », *ibid.*, p. 549-551.

5 oct.



Le débat « néo-néo »



Remise de la 2^e fiche : En quoi le néolibéralisme se distingue-t-il du néoréalisme ?

Lectures obligatoires

- MACLEOD, Alex, « Le néoréalisme », *ibid.*, p. 63-85.
- DESROSIERS, Marie-Ève et Justin Massie, « Le néolibéralisme et la synthèse "néo-néo" », *ibid.*, p. 153-176.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 2. Le néoréalisme », *ibid.*, p. 543-545.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 5. L'institutionnalisme néolibéral », *ibid.*, p. 552-554.

12 oct.



SEMINAIRE I : Évaluation des analyses réaliste, néo-réaliste et libérale de la Crise de missiles d'octobre 1962.



Activité Visionnement en groupe ou individuellement (à l'audiovidéothèque) du film *Thirteen days* (version française disponible), du réalisateur australien Roger Donaldson, 2001. Thème : la crise des missiles à Cuba en 1962, moment crucial de la guerre froide.

Durée : 2 h 25. Tenue d'un débat en classe.

Lecture suggérée

HAINÉ, Jean-Yves « Kennedy, Kroutchev et les missiles de Cuba. Choix rationnel et responsabilité individuelle » (Parties 1, 2, 3, 4, 5 et 6), *Cultures & Conflits*, 36, 2000, p. 79-150.

Texte disponible en ligne via **Virtuose**

19 oct.



Le marxisme classique



Remise de la 3^e fiche : En quoi l'ontologie marxiste se distingue-t-elle de celle du libéralisme ?

Lectures obligatoires

- O'MEARA, Dan, « La théorie marxiste et l'analyse des conflits et des relations de pouvoir mondiaux », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 195-219.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 6. La théorie marxiste », *ibid.*, p. 555-557.

26 oct.

SEMAINE DE LECTURE — préparation pour l'examen de synthèse

Lecture obligatoire

- O'MEARA, Dan, « Comment évaluer et comparer les théories en Relations internationales? », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 511-537.

2 nov.



Examen à choix multiples — pas de livres, ni de notes, ni d'ordinateurs



Le perspective constructiviste

Lectures obligatoires

- O'MEARA, Dan, « Le constructivisme », *ibid.*, p. 243-268.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 8. Le constructivisme », *ibid.*, p. 561-663.

9 nov.



SEMINAIRE II : Évaluation des analyses néo-libérale, constructiviste et marxiste de la guerre civile espagnole.

Activité



Visionnement en groupe ou individuellement (à l'audiovidéothèque) du film *Land and Freedom* du réalisateur britannique Ken Loach. Thème : la guerre d'Espagne, un des événements clés des années 1930. Tenue d'un débat en classe.

Lecture suggérée

- GALLO, Max, « Francisco Franco et la mort de la république d'Espagne » dans *Idem, Histoire de l'Espagne franquiste*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1975, p. 12-71.

Ouvrage disponible à la Réserve de la bibliothèque centrale

16 nov.



Le néogramscisme



Remise de la 4^e fiche : En quoi la conception néogramscienne de « la construction sociale

de la réalité » se distingue-t-elle de celle du constructivisme ?

Lectures obligatoires

- O'MEARA, Dan, « Le néogramscisme », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 269-291.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 9. néogramscisme », *ibid.*, p. 564-565.

23 nov.



Le poststructuralisme



Remise de la 5^e fiche : En quoi la conception poststructuraliste de « la construction sociale de la réalité » se distingue-t-elle de celle de néogramscisme ?

Lectures obligatoires

- CAMPBELL, David, « Poststructuralism », dans Dunne, Tim, Milya Kurki et Steve Smith (dir.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford/New York : Oxford University Press, 2009, p. 229-246.

OU

- GRONDIN, David, « Le poststructuralisme », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 315-338.

ET

- O'MEARA, Dan, « Annexe 11. Le poststructuralisme », *ibid.*, p. 569-571.

30 nov.



Les approches féministes



Remise de la 6^e fiche : En quoi la conception féministe de « la construction sociale de la réalité » se distingue-t-elle de celle du poststructuralisme ?

Lectures obligatoires

- D'AOUST, Anne-Marie, « Les approches féministes en Relations internationales », *ibid.*, p. 339-364.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 12. Le féminisme », *ibid.*, p. 572-574.

7 déc.



SEMINAIRE III : Évaluation des analyses néogramscienne, poststructuraliste et féministe de l'occupation du Plateau du Golan



Activité Visionnement en groupe ou individuellement (à l'audiovidéothèque) du film *La fiancée syrienne* (version originale, sous-titrée anglais), du réalisateur israélien Eran Riklis, 2004. Thème : la vie dans un village druze du Plateau du Golan sous occupation israélienne. Durée : 1 h 36. Tenue d'un débat en classe

Lecture suggérée

- ENCEL, Frédéric, *Le Moyen-Orient entre guerre et paix : Une géopolitique du Golan*, Paris : Flammarion, 2001.

Ouvrage disponible à la Réserve de la bibliothèque centrale

14 déc.



Examen à choix de réponses — pas de livres, ni de notes, ni d'ordinateurs

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respectueuse des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.